



Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Bulletin d'information Numéro 49 – Septembre 2026

Editorial

Des houppiers roussis par le soleil, des branches et même des arbres tombés au sol, des mares et rus asséchés, voici quelques exemples des conséquences des plus hautes températures jamais enregistrées et d'une sécheresse qui n'en finit pas depuis avril.

Déjà fragilisés par l'anthropisation, les écosystèmes et les flore et faune associées rencontrent de fortes difficultés à s'adapter à des changements si rapides. Enfin pas tous mais nous y reviendrons dans un prochain bulletin sur les invasifs.

Le changement climatique affecte directement la santé de la faune par déshydratation et affaiblissement des ressources alimentaires mais aussi parce que leurs habitats disparaissent par des coupes de bois menaçant une zone humide, par exemple, à Marines, des mares à sec, ou encore la disparition des haies refuge de bien des espèces.

Le bulletin revient longuement sur les conséquences de cette météo

sur la biologie mal connue des oiseaux et mammifères et les conseils les plus simples pour tout à chacun de les aider. Les centres de soins, souvent en manque de bénévoles et finances, furent débordés par l'apport d'animaux en détresse et souvent hélas de jeunes de l'année.

La sécheresse ne doit pas occulter la possibilité d'inondations et de crues prévues pour être majeures dans le futur par les spécialistes.

Les repères de crues, obligatoires, font perdurer l'historique des événements météorologiques. Une autre signalétique est celle de l'ONF qui, si elle permet de mieux connaître les travaux forestiers, est aussi un bon moyen de se repérer.

Enfin, un polar comme lecture et comme toujours un récapitulatif de nos actions passées.

Bonne lecture

Au sommaire

Editorial.....[1](#)

Agir

Bilan de la Migration

Amphibiens 2026.....[2](#)

La Butte de Marines.....[3](#)

Replanter des haies.....[13](#)

Connaître

Les marquages en forêt.....[4](#)

Les repères de crues.....[6](#)

La faune sauvage face à la sécheresse.....[7](#)

Conseils.....[11](#)

Lire.....[5](#)

**Nos actions
depuis le dernier
bulletin**.....[16](#)

A noter dans vos agendas

Fête de la Campagne

Dimanche 11 octobre 2026, 10h à 18h
Dans le Parc du Château de Mery-sur-Oise.

Assemblée Générale Ordinaire de IASEF

Samedi 06 février 2027, 17h à la salle de l'Amitié de L'Isle-Adam.



Site : www.iasef.fr
Mail : contact@iasef.fr



Migration Amphibiens 2026

Malgré des menaces environnementales comme les coupes, la forte mobilisation des bénévoles a permis de **sauver 4 293 amphibiens** !



Mare en cours d'assèchement à l'Isle-Adam. © IASEF.

Tous dans les starting-blocks : les bénévoles ...

Les **bénévoles**, toujours plus **nombreux**, ont été présents pour monter les crapaudromes rue de Courcelles à **Presles** et dans le Parc de Cassan à **L'Isle-Adam**. Une véritable dynamique a permis d'assurer les maraudes vespérales et les relevés chaque matin. L'équipe du conseil départemental a renouvelé le crapaudrome complétant les crapauducs à **l'Abbaye du Val**. Nous n'avons jamais été aussi efficaces et rapides !

Nous étions fin prêts le 7 février.



... et les crapauds, grenouilles et tritons !

Les conditions météo furent particulièrement favorables pour le premier épisode entre le 10 et le 14 février puis entre le 21 et 28 février.

4293 amphibiens ont été comptabilisés au total, sur l'ensemble des zones. Soit un nombre toujours important **inférieur à celui de 2025 et proche de celui de la saison 2024**.

Les mêmes questions nous taraudent toujours : une migration a-t-elle déjà eu lieu **lors des épisodes antérieurs** de températures plus élevées, ou/et leur **environnement s'est-il dégradé** lors, par exemple, de **coupes** sur leur lieu de vie terrestre ? Ce fut le cas à Presles où une **coupe sévère** a eu lieu au droit du crapauduc sur la RD 78 avant la migration.

L'exemple le plus parlant est la zone de migration de l'étang des Trois Sources qui n'a jamais retrouvé le niveau de migration antérieur une fois la coupe et le dépôt de bois réalisés.

En plus des lieux historiques pour lesquels nous souhaiterions des **solutions pérennes**, notamment dans le Parc de Cassan, est venue s'ajouter **une zone mortifère au moulin de Verville** (Valmondois) sur la RD 151 au niveau du parking de la société PREVOR pour laquelle le **conseil départemental** a été sollicité. Malgré les **fortes baisses de budget environnement du département**, que nous déplorons fortement, nous espérons tout de même une solution *a minima*.

Un très grand merci à tous et toutes pour votre aide et fidélité.

Le rapport 2026 est disponible sur notre site internet :

<https://www.iasef.fr/les-amphibiens/552-la-migration-des-amphibiens-le-rapport-2026>

Bonne lecture !



La Butte de Marines

Une biodiversité remarquable en sursis

La butte de Marines est constituée de sols argileux et de meulière dont l'extraction au cours de l'histoire a généré des **réseaux de mares forestières très propices** au développement d'une population d'amphibiens **remarquable et diversifiée** avec une **dizaine d'espèces** (crapauds, grenouilles, triton alpestre, salamandre tachetée,...).

Elle représente **aujourd'hui l'un des hauts lieux du Val-d'Oise** en la matière.

5 500 amphibiens ont été recueillis lors de leur migration hivernale 2026, suite à la pose d'un crapaudrome par le **Conseil départemental** et géré localement, en **liaison avec le collège**.



Butte de Marines, une zone humide très riche en biodiversité © AG ORBLIN.

L'essentiel du massif est privé. Une **coupe d'éclaircie va être effectuée cet automne** sur une parcelle **privée** de 18 ha, la plus riche en mares et où migrent les amphibiens pour leur reproduction.

IASSEF a adressé en avril dernier un **courrier à la coopérative forestière** procédant à la coupe afin qu'elle veille à **sauvegarder les habitats humides de reproduction et ceux de vie terrestre de ces espèces protégées** et, à cette fin, d'épargner carrément les principaux secteurs de vie des amphibiens.

Ce courrier est demeuré **sans réponse**.



Butte de Marines, une zone humide remarquable © AG ORBLIN.



Marquage en forêt, Quésaco ?

Triangles, traits, numéros souvent associés à des codes couleurs sur les troncs en forêts domaniales intriguent. Mis en place par l'ONF, ils permettent à la fois le **repérage**, des **directives** pour les **ETF*** lors de travaux à venir. Ils sont aussi destinés à **protéger des zones sensibles** comme des zones humides, des blaireautières, des espèces protégées.

Voici un descriptif des principaux signes que tout à chacun peut voir lors de promenades.

Les parcelles

Commençons par le plus simple : la forêt est divisée en **parcelles*** matérialisées sur leurs pourtours par un trait blanc sur quelques arbres et un numéro. Ce dernier apparaît aussi sur les cartes IGN (électronique ou papier) et permet de se repérer.

Le code couleur des marquages forestiers dans le Val-d'Oise

Puis viennent les marques destinées aux **exploitants** dans le Val-d'Oise :

- Un **chevron** indique la trace d'un **cloisonnement*** à effectuer . Les chauffeurs doivent créer les cloisonnements entre deux rangées de chevrons souvent bleus mais d'autres couleurs peuvent être employées (jaune, rose...)
- Un **cerclage chamois** signifie un arbre d'avenir qui va être préservé lors de la coupe comme ayant un potentiel sylvicole. Devient un élément clé du nouveau mode de sylviculture à couvert continu (**SMCC***).
- Un **triangle chamois ou jaune renversé** signifie des arbres bio, mis hors sylviculture, intéressants pour les **microhabitats*** qu'ils portent (arbres morts, vivants matures). L'ONF en préserve au moins 3 sujets par hectare
- Des **cercles**, des **points** ou des **traits bleus** délimitent des zones à préserver : 20m autour des mares, identification d'une **zone de vieillissement*** etc...
- Un **point ou trait rouge** signifie arbre à abattre car dangereux ou des éclaircies à effectuer.



Arbre « bio » © IASEF.



Chevron cloisonnement © IASEF.



Limite parcelle © IASEF.



Zone à protéger © IASEF.



Arbre à couper © IASEF.



Arbre d'avenir © IASEF.

La **nouvelle réglementation** en cours va permettre à terme de faire disparaître toutes les marques blanches remplacées par d'autres codes couleurs. Certaines sont encore visibles.

D'autres marques sont quelquefois visibles et sont le fait des utilisateurs de la forêt comme les clubs de sport, les chasseurs et ne sont pas le fait de l'ONF.

Glossaire

ETF : Exploitant Travaux Forestiers

Cloisonnements d'exploitation : voies ouvertes à intervalle régulier dans un peuplement. Leur largeur est adaptée à la circulation des machines pour le débardage, par exemple, en évitant le tassage du sol très dommageable pour la croissance des végétaux. Les engins travaillent à partir des cloisonnements et ne rentrent plus au sein du peuplement.

Parcelles forestières : sections de forêt utilisées comme cadre de référence géographique pour la gestion. Elles forment un découpage exhaustif et sont matérialisées sur le terrain et souvent numérotées.

Microhabitat : bois mort sur pied (chandelles), arbres vivants avec des cavités offrant des habitats à des nombreux insectes, oiseaux ...

Ilots de vieillissement : section d'une parcelle dans laquelle les arbres sont conservés jusqu'à au moins deux fois le cycle sylvicole de production.

SMCC (Sylviculture à couvert **continu**) ou **irrégulière** :

C'est avant tout une gestion à travers laquelle le couvert forestier est maintenu tout en continuant les coupes de bois - qui sont légères mais bien réparties - et qui favorise le mélange d'essences et les structures naturelles de la forêt.

Lire



Répondre à la nuit

Agnès LEDIG

Un Roman-Polar qui débute par la découverte d'un corps au fond d'une forêt. La solution en fin de livre. Entre, la vie de belles personnes, qui, chacune à sa manière, résistent à la destruction du vivant, de la forêt vosgienne, de la faune et de la flore sauvages. Petite perle de descriptions pointues et variées, reliant des personnages attachants, pour curieux de nature et amoureux de lecture.

A conseiller aux eco-anxieux ayant tendance à fortement déprimer face à la poursuite de décisions à l'opposé du bon sens. Remontant naturel efficace.



Répondre à la nuit. A. LEDIG

Éditions 2025 Gabelire, 512 p., 26,90 € (Broché)

Éditions Albin Michel 352 p., 22,90 € (Broché)

Livre de Poche : 11,90 €



Les repères de crues

Les repères de crues matérialisent les **plus hautes eaux connues (PHEC)** et les niveaux historiques de crues atteints dans les **zones inondables**. Ils représentent un outil d'information essentiel des habitants et de sensibilisation du public aux risques d'inondations. Ils comportent une **échelle métrique** où sont notées les dates et hauteurs de crue. Cet historique simple et très pédagogique constitue une source précieuse d'informations pour la **mémoire du risque**.

Réglementation

Cet outil de communication réglementé apparaît dans la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 (notamment dans l'article 42) relative à la prévention des risques technologiques et naturels, retranscrite dans l'article L563-3 du code de l'environnement. Il impose aux communes exposées aux risques de **procéder** à l'inventaire et à **l'entretien** des repères éventuels de crues existants et de poser dans les zones inondables des repères de crues historiques **visibles** de la voie publique.

Les repères doivent être implantés par les communes exposées dans des lieux facilement **accessibles** et **visibles** par le public. Elles ont l'obligation d'assurer la **pose** et **l'entretien** des repères selon le format officiel. L'annexe de l'arrêté du 16 mars 2006 relatif au modèle des repères de crues, en application de l'article 4 du décret n°2005-233 du 14 mars 2005, définit une forme de repère **unique** sur tout le territoire national.

Rôle de l'ETPB (Etablissement Territorial Public de Bassin) - L'Entente Oise Aisne

La loi prévoit une **coordination** avec les services de l'Etat compétents. En pratique, l'Entente Oise Aisne (syndicat mixte) accompagne les communes et se charge de faire valider les cotes retenues auprès du service de l'Etat désigné.

Il s'ensuit la fourniture gracieuse du repère, la pose restant à charge de la commune. En accompagnement et pour souligner les messages de prévention, l'Entente Oise Aisne accompagne le repère d'un panneau pédagogique.

Repères de crues de la vallée de l'Oise aval

La plupart des villes riveraines de l'Oise ont installé des repères de crues, généralement sur le chemin de halage : Butry-sur-Oise et Persan sous les ponts, Auvers-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, ...



Repère de crues à Mériel
© IASEF.



Repère de crues à Persan
© IASEF.

Sources :

Entente Aisne-Oise - Les repères de crues

<https://www.oise-aisne.net/territoires/rep%C3%A8res-crue/>

IASEF a soulevé depuis des années l'absence de repère de crues à **L'Isle-Adam**. Seule une plaque rouillée témoigne de la crue de 1910 sous le pont de la Croix (pont central).

L'endroit le plus adéquat en milieu urbain serait au niveau des passerelles de l'Oise. IASEF a même souligné l'intérêt de compléter la zone de sensibilisation de la Rosière en y installant aussi cet outil pédagogique, comme Mériel qui en a deux.

Espérons qu'un repère sera associé au plus tard au projet de Maison de l'Eau.



La faune sauvage face à l'épreuve de la sécheresse

Avec le réchauffement climatique, les sécheresses prolongées et les vagues de chaleur ne sont plus d'exceptionnelles parenthèses estivales : elles s'imposent désormais dans notre quotidien. Si ce stress hydrique pose de véritables défis aux activités humaines, il frappe plus durement encore la faune sauvage et les écosystèmes.

Les grands réseaux de protection de la nature et les centres de sauvegarde de la faune sauvage tirent la sonnette d'alarme. Leurs structures, régulièrement saturées en période estivale, accueillent chaque année des milliers d'animaux victimes directes de la déshydratation, de la dénutrition et de l'épuisement.

Cette situation s'aggrave d'année en année, s'ajoutant aux nombreuses pressions qui pèsent déjà sur la biodiversité : effondrement des populations d'insectes, artificialisation des sols, perte d'habitat, pollutions chimiques, collisions routières....

Les espèces en première ligne

Le manque d'eau et les fortes chaleurs ne touchent pas tous les animaux de la même manière. Ceux qui vivent en ville, ceux qui mangent des insectes et les plus jeunes sont les plus touchés.

- **Le Martinet noir, les Hirondelles** (Avifaune aérienne) : le Martinet noir est une victime emblématique. Ces oiseaux nichent sous les toits, dans des granges ou des cavités de bâtiments, dans des anfractuosités qui se transforment en véritables fournaies sous l'effet du soleil (dépassant parfois 50°C). Les moineaux en sont victimes eux-aussi.

Pris de panique face à cette chaleur étouffante, les oisillons se jettent dans le vide avant de savoir voler. Ce saut désespéré provoque des fractures, des traumatismes crâniens ou des chutes mortelles au sol. De plus, les martinets boivent exclusivement en vol au-dessus des plans d'eau ; le tarissement des mares brise cette chaîne vitale.

- **Le Hérisson d'Europe, les Écureuils, les Blaireaux, les Renardeaux** (Petits mammifères de proximité) : Privés de points d'eau au sol, ils souffrent de déshydratation aiguë. Les centres de soin Faune Sauvage signalent chaque été une hausse critique de jeunes hérissons retrouvés errants en plein jour, hagards, affaiblis et infestés de mouches, signe d'une détresse vitale immédiate.

- **La Faune des plaines et des zones humides** : les amphibiens (grenouilles, crapauds), les micromammifères et les oiseaux des champs subissent la disparition de leurs habitats. La LPO rappelle d'ailleurs que de nombreuses espèces d'oiseaux des champs renoncent totalement à leur seconde couvée annuelle si les conditions hydriques ne sont pas favorables.



Jeune Blairéau très affaibli. © MELES.
Pris en charge par **MELES** : il pesait 3kg (au lieu de 6kg !).
Après 3 semaines de soins et de bonne nourriture,
il a pu retrouver la liberté.



Jeune Martinet Noir trouvé très affaibli début juillet.
© C. Le Thanh.
Pris en charge par le refuge **Les Rémiges Noires**
Il pesait 2/3 du poids normal.

- **Les faons, jeunes cervidés et petits rapaces** : Les mères affaiblies ne produisent plus assez de lait pour leurs jeunes. Les jeunes rapaces (buses, éperviers, chouettes), trop affaiblis par la chaleur pour chasser, finissent cloués au sol par dénutrition.
- **Les amphibiens, les poissons** : l'assèchement précoce des mares, ruisseaux et zones humides entraîne la mort massive par asphyxie due au manque d'oxygène dissous dans l'eau qui chauffe, et arrêt de la métamorphose chez les têtards et les salamandres.

Pourquoi la sécheresse tue-t-elle ? Les mécanismes de détresse

Le manque de pluie et l'assèchement des milieux déclenchent une cascade d'effets biologiques et écologiques destructeurs :

La disparition de la ressource alimentaire

Une terre asséchée devient dure comme de la pierre. Pour les insectivores comme les hérissons, les grives ou les blaireaux, il devient impossible d'extirper du sol les vers de terre, limaces ou larves qui constituent la base de leur régime. Les hérissons se déshydratent très vite et succombent souvent à des infections parasitaires ou à des défaillances rénales en cherchant de l'eau.

De leur côté, les plantes en stress hydrique perdent leurs feuilles prématurément, entraînant un effondrement des populations d'insectes dont dépendent les oiseaux pour nourrir leurs nichées.

Le sol durci empêche les invertébrés d'émerger (vers, larves). La végétation se dessèche. Les animaux affamés ingèrent des plantes toxiques ou de la terre contaminée.

Le choc thermique et les risques routiers

L'absence de points d'eau naturels pousse les animaux à effectuer de longs déplacements inhabituels et périlleux pour s'abreuver, ce qui multiplie dramatiquement le risque de collisions routières. Chez les oiseaux, l'incapacité à trouver de l'eau propre pour se baigner empêche le nettoyage du plumage, une étape essentielle pour réguler leur température corporelle et maintenir leur imperméabilité. Les animaux affaiblis sont également moins réactifs.

L'eutrophisation et les maladies

Lorsque le niveau des eaux baisse et stagne, la température grimpe. Le milieu devient pauvre en oxygène (milieu eutrophe ou anaérobie). Cela favorise la prolifération de bactéries mortelles comme le botulisme, qui décime les oiseaux d'eau, ou de parasites accablant les mammifères affaiblis.

Le stress hydrique chronique affaiblit le système immunitaire, rendant la faune vulnérable aux attaques massives de puces, tiques et parasites internes.



Renard s'abreuvent dans une mare quasiment asséchée – Forêt de L'Isle-Adam. © C. MARS.



Sangliers s'abreuvent dans une mare quasiment asséchée – Forêt de L'Isle-Adam. © C. MARS

Sources :

<https://www.maisondulacdegrandlieu.org/canicule-faune-sauvage-changement-climatique/>
<https://www.ecologie.gouv.fr/presse/protection-faune-sauvage-face-secheresse-aux-canicules-mathieu-lefevre-annonce-aide>
<https://www.aspas-nature.org/canicule-secheresse-incendies-les-animaux-sauvages-ont-besoin-dune-treuve-pas-de-fusils/>
<https://welfarm.fr/effet-des-fortes-chaleurs-sur-les-poissons-et-facteurs-de-risque-en-pisciculture/#:~:text=La%20truite%20arc%2Den%2Dciel%20a%20besoin%20d'un%20taux,donec%20la%20concentration%20d'O2%20dans%20l'eau%20baisse.>

Chez les oiseaux ...

Thermorégulation (le "halètement")

Contrairement aux mammifères, les oiseaux ne possèdent pas de glandes sudoripares : ils sont **incapables de suer pour se rafraîchir**.

En **ouvrant le bec** et en faisant **vibrer rapidement leur gorge** (un phénomène appelé *halètement* ou *vibration gulaire*), ils font évaporer l'eau présente dans leurs voies respiratoires. C'est cette évaporation qui dissipe la chaleur corporelle et leur évite un coup de chaud mortel.



Grive musicienne « haletant »
L'Isle-Adam. © C. MARS.

Dissipation thermique accrue

Pour amplifier ce refroidissement, l'oiseau **écarte souvent un peu ses ailes** pour laisser circuler l'air sur les zones de son corps moins fournies en plumes (sous les ailes et le thorax).

Le risque de déshydratation rapide

Ce mécanisme d'évaporation consomme une grande **quantité de leur réserve d'eau interne**. Lors des sécheresses, l'accès à l'eau devenant très difficile, l'oiseau épuise rapidement ses ressources et risque la déshydratation.

Chez les insectes aquatiques ...

L'augmentation de la température de l'eau dans les mares — accélérée par les vagues de chaleur et la baisse du niveau d'eau — a des conséquences **directes, physiques et biologiques**, sur les insectes aquatiques (larves de libellules, dytiques, gerris, éphémères, chironomes, etc.).

L'anoxie : la chute du taux d'oxygène dissous

C'est l'effet le plus **critique**. Plus l'eau chauffe, **moins elle retient l'oxygène**. Or, de nombreuses larves d'insectes aquatiques (comme les larves d'éphémères, de plécoptères ou de libellules) possèdent des branchies ou une respiration cutanée qui nécessitent une eau bien oxygénée.

L'emballlement du métabolisme

Les insectes sont des organismes **poïkilothermes** (à "sang froid") : leur température interne dépend de leur milieu. Lorsque l'eau chauffe, leur **métabolisme s'accélère**, augmentant leurs besoins en oxygène et en nourriture... alors même que l'oxygène disponible dans la mare chute. Ce décalage entraîne un **stress physiologique intense**, une **croissance anormale** ou une **mortalité précoce**.

L'eutrophisation et la prolifération d'algues

Dans une mare chauffée, les **matières organiques se décomposent plus vite** et favorisent le développement rapide d'**algues filamenteuses** ou de **cyanobactéries** (eutrophisation). Ces proliférations forment un tapis en surface qui bloque la lumière, **étouffe la végétation aquatique** oxygénante et consomme l'oxygène restant durant la nuit, créant un milieu **asphyxiant**.

La baisse de la biodiversité au profit d'espèces généralistes

Les espèces spécialisées et sensibles au manque d'oxygène **disparaissent**, laissant la place à quelques espèces **très résistantes** capables de respirer l'air de la surface (comme les larves de moustiques ou certains hétéroptères comme les nêpes et notonectes).

Sources :

<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/les-15-gestes-refuges/mosaïque-15-gestes/les-15-gestes-refuges-pour-protéger-la-biodiversité/je-recupere-l-eau-et-dispose-des-points-d-eau-pour-la-faune/secheresses-et-canicules>
<https://sciencepress.mnhn.fr/sites/default/files/articles/pdf/naturae2024a7.pdf>

Office Français de la Biodiversité (OFB) : Travaux et guides techniques sur la restauration des zones humides et le maintien des trames bleues refuges pour la faune aquatique.

Zoom sur les animaux recueillis à Faune Alfort à l'été 2026

Les événements de l'été 2026 ont été marqués par plusieurs records de prises en charge dans les centres de l'association en Île-de-France (notamment à Maisons-Alfort et à la Grande Jeanne en forêt de Sénart). Les petites structures comme *Piqu'EnBoule* à Taverny ont été rapidement surchargées :

Records et chiffres clés

- **Pic historique** le 29 juin 2026 : Un record absolu de **233 animaux sauvages** pris en charge en une seule journée.
- **Capacité d'accueil** : Au plus fort de la saison estivale, le centre gère quotidiennement une charge de **plus de 1 200 à 1 500 animaux en simultané**.
- **Impact financier** : Cet afflux massif a nécessité le lancement d'un appel à la générosité d'urgence, l'association estimant le besoin à **144 271 € pour surmonter le surcoût de la saison estivale 2026** (nourriture spécialisée, matériel de soins, médicaments et renforts humains).

Répartition des espèces reçues

L'épisode caniculaire précoce dès la fin juin 2026 a provoqué ce que les soigneurs qualifient d'"**effet four thermique**" sous les toitures en ville, poussant les jeunes martinets et moineaux à **sauter du nid** prématurément pour échapper à la suffocation.

Catégorie	Exemples d'espèces	Causes d'admission principales
Oisillons & martinets	Martinets noirs, moineaux, pigeons, merles	Chute du nid prématurée (échappant à la chaleur sous les toits), déshydratation.
Rapaces	Buses, effraies, crécerelles	Épuisement, chocs contre vitres ou véhicules en cherchant des points d'eau.
Petits mammifères	Hérissons, écureuils roux	Hyperthermie, manque d'eau, bébés orphelins découverts prostrés en journée.

La tendance nationale durant l'été 2026

À l'échelle du réseau français des centres de soins (LPO, UFCS, etc.), la saison estivale 2026 est **inédite** :

Sensibilité climatique accrue : La LPO indique que sur les 8 premiers mois de 2026, **25 % des animaux accueillis dans leurs centres l'ont été directement à cause d'événements climatiques extrêmes** (vagues de chaleur précoces, canicules répétées, tempêtes) — contre 14 % en 2025.

Sources :

<https://www.faune-alfort.org/canicule-2026-faune-alfort-face-a-une-hausse-sans-precedent-des-accueils-danimaux-sauvages/>
<https://laclepublique.fr/val-de-marne/articles/2026/2026-08-24-faune-alfort-collecte/>
<https://www.yerres.fr/l-actu-en-plus/faune-alfort-un-refuge-pour-la-faune-sauvage-en-detresse/>
<https://www.lpo.fr/lpo-locales/la-lpo-en-nouvelle-aquitaine/lpo-poitou-charentes/agenda/2026/1er-trimestre/rencontre-mensuelle-le-centre-de-soins-de-la-faune-sauvage-poitevine>
<https://www.google.com/search?q=https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/secourir-un-animal-sauvage/centres-de-soins>



Agir

Agir à tous les échelons face à la sécheresse : qui peut faire quoi ?

La préservation de la faune sauvage face au stress hydrique requiert une synergie étroite entre initiatives citoyennes, aménagements municipaux et gestion forestière.

💡 En tant que Particulier

Installer des abreuvoirs : Disposez des soucoupes d'eau peu profondes (3 à 4 cm maximum) à l'ombre (en plein soleil à 40°, la température de l'eau peut monter à 45° voire 50°, les insectes et oiseaux se brûlent) dans votre jardin ou sur votre balcon : en hauteur à l'abri des prédateurs pour les oiseaux, au sol pour les hérissons, les musaraignes, la petite faune du jardin. Ajoutez-y des cailloux ou des branches pour éviter la noyade des insectes, des petits oiseaux, des lézards.

Maintenir une hygiène stricte : Changez l'eau quotidiennement et nettoyez les récipients pour éviter la prolifération de maladies (bactéries, salmonellose).

Créer un "Jardin Refuge" (Label LPO) : Conservez des zones d'herbes hautes, laissez des tas de feuilles et plantez des haies indigènes qui préservent l'humidité et la fraîcheur du sol. Evitez à tout prix le bétonnage. Chez soi mais aussi sur son lieu de travail, dans les écoles, les mairies, les parcs...

Savoir réagir en cas de découverte d'un animal affaibli : **Contactez un centre de soins !**

Toutes les petites actions individuelles : veiller à son bilan carbone : éviter l'avion, la voiture pour des petits parcours, consommer moins de viande, consommer local, bio, éviter la surconsommation inutile...

Tout ce qui permet de réduire notre empreinte carbone et donc de freiner à la dégradation du climat.



Hérisson s'abreuvant L'Isle-Adam. © C. MARS.



Geai des chênes s'abreuvant L'Isle-Adam. © C. MARS.



Pie bavarde nettoyant son plumage L'Isle-Adam. © C. MARS.

Sources :

<https://www.faune-alfort.org/canicule-2026-faune-alfort-face-a-une-hausse-sans-precedent-des-accueils-danimaux-sauvages/>
<https://laclepublique.fr/val-de-marne/articles/2026/2026-08-24-faune-alfort-collecte/>
<https://www.yerres.fr/l-actu-en-plus/faune-alfort-un-refuge-pour-la-faune-sauvage-en-detresse/>
<https://www.lpo.fr/lpo-locales/la-lpo-en-nouvelle-aquitaine/lpo-poitou-charentes/agenda/2026/1er-trimestre/rencontre-mensuelle-le-centre-de-soins-de-la-faune-sauvage-poitevine>
<https://www.google.com/search?q=https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/secourir-un-animal-sauvage/centres-de-soins>

En tant qu'Élu ou Collectivité Territoriale

Restaurer la "Trame Bleue" : Créez ou réhabilitez des mares urbaines et périurbaines dotées d'une végétation riveraine fournie (iris, roseaux, phragmites) qui maintient naturellement la fraîcheur de la zone.

Lutter contre les îlots de chaleur : Proscrivez la tonte rase des parcs publics en période de sécheresse pour garder l'humidité au sol. Végétalisez massivement les espaces bétonnés.

Protéger le bâti lors des rénovations : Lors des chantiers d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), imposez l'intégration de nichoirs à martinets et hirondelles dans les façades afin de pallier la perte de leurs sites de reproduction.

En tant que Forestier, gestionnaire des espaces verts, agriculteurs, gestionnaire des espaces naturels

Aménager et préserver les points d'eau sylvestres : Entretenez, curez et restaurez les mares forestières, les réseaux de fossés écologiques et préservez les ornières permanentes qui stockent l'eau au cœur des parcelles.

Gérer l'ombrage des cours d'eau : Maintenez une ripisylve (couvert arboré le long des rives) dense au-dessus des ruisseaux forestiers pour limiter l'exposition directe au soleil et freiner la hausse de température de l'eau.

Diversifier les essences : Accompagnez la transition des forêts vers des essences plus résilientes au stress hydrique, limitant ainsi le dépérissement des arbres de grande taille qui protègent la faune du rayonnement direct.

La Trame Bleue

La **Trame bleue** désigne l'ensemble des réseaux aquatiques et humides qui permettent à la faune et à la flore de se déplacer, d'alimenter leur cycle de vie, de se reproduire et de s'alimenter.

Elle constitue le volet aquatique du dispositif national d'aménagement du territoire appelé **Trame verte et bleue (TVB)**.

Composition de la Trame bleue

- **Les cours d'eau** : Fleuves, rivières, ruisseaux et canaux.
- **Les plans d'eau** : Lacs, étangs, mares.
- **Les zones humides** : Marais, tourbières, prairies humides, ripisylves (bords de cours d'eau) et estuaires.

Comment fonctionne-t-elle ?

Elle s'articule autour de deux types d'espaces :

- **Les réservoirs de biodiversité** : Des zones riches en espèces où les animaux peuvent vivre et se reproduire.
- **Les corridors écologiques** : Des voies de passage (comme le fil d'un cours d'eau) reliées entre elles pour permettre aux espèces de circuler sans obstacle.

Ses objectifs principaux

- **Mettre fin à la fragmentation** : Supprimer ou aménager les obstacles physiques (barrages non aménagés, buses bétonnées, assèchements) qui empêchent le déplacement des poissons (comme les saumons, anguilles) et des amphibiens.
- **Préserver la ressource en eau** : Garantir la qualité physique et chimique des milieux aquatiques.
- **Adapter la biodiversité au changement climatique** : Offrir aux espèces des itinéraires naturels pour migrer vers le nord ou vers des zones plus fraîches en cas de sécheresse ou de hausse des températures.



Agir

Replanter des haies dans les campagnes

Pourquoi ne pas laisser la nature faire ce travail ?

Des politiques publiques contradictoires

Le remembrement agricole s'est inscrit durablement dans les politiques publiques depuis les années 60.

Il a conduit à supprimer des milliers de kilomètres de haies chaque année. Ces pratiques sont **toujours d'actualité** avec près de 23 500 km supprimés en 2024¹.

Cependant, une prise de conscience de leur importance pour la défense de la biodiversité émerge ces dernières années. Ainsi, pour faire face à l'effondrement de la faune, insectes et oiseaux notamment, des incitations financières sont proposées pour en replanter dans nos campagnes (au moins 50 M€ dans le budget national en 2026).

Est-ce pertinent pour autant ? Dans un article paru dans la revue L'Ecologiste en avril 2025, Etienne Piéchaud, ornithologue et naturaliste, questionne le bien-fondé de telles orientations.

¹ Selon rapport CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux)

Les haies naturelles

L'observation des haies et de leur **variété** est accessible à tout un chacun. Elle montre comment les haies structurent nos paysages. En fait, les haies naturelles – comprendre, qui se sont développées par elles-mêmes avec des interventions humaines limitées – sont **fortement diversifiées** mais chacune n'est en réalité composée que d'un nombre restreint d'essences **arbustives** (églantier, prunellier, aubépine, noisetier, cornouiller par exemple) dont l'implantation et le développement dépendent étroitement du lieu : **la nature de la terre**, ses **bactéries**, ses **champignons**, ses **insectes**, ses **vers** mais aussi son humidité ou son **(micro)climat**.

Au-delà de ces essences arbustives, on trouve des plantes **herbacées**, des ronces mais aussi des **arbres** (chênes, frênes) que l'Homme a laissés se développer pour apporter de l'ombrage. La présence de bois mort complète cette diversité intrinsèque favorable à une faune importante.

La diversité des haies doit ainsi être observée au niveau d'un territoire et non pas au sein d'une seule haie.



Haies avec des arbres et des bois morts pouvant servir de ponts de guet pour les oiseaux
© F.BLANCHARD

Les haies naturelles **abritent une faune importante** souvent inféodée aux essences qui la composent. Par exemple, les chenilles du **flambé** (magnifique papillon) se nourrissent de beaucoup de feuilles de **prunellier** ; pour que la population de ce papillon soit viable, il est nécessaire qu'elle puisse disposer d'une nourriture abondante qu'une haie alternant des prunelliers avec d'autres arbustes ne pourrait lui procurer.

Les haies denses avec des **épineux** permettent aussi aux oiseaux de se protéger de prédateurs mais aussi des variations météorologiques (intempéries, vent, soleil et chaleur) ; elles proposent ainsi un habitat favorable à la préservation **d'espèces spécialistes** (par opposition aux espèces généralistes telles que le pigeon) : **pie grièche, fauvette, tarier pâtre, rossignol, linotte, bruant, ...**



Haies éparses. © F.BLANCHARD



Haies ceinturant des champs. © F.BLANCHARD



Haie entre 2 champs de céréales. © F.BLANCHARD

Les haies plantées

Depuis plusieurs années, l'Homme a décidé d'investir dans des haies pour préserver la biodiversité. Pour ce faire, il considère que la variété et l'alternance des essences constituant une haie est gage de biodiversité, ce qui est **paradoxalement erroné** (voir pourquoi ci-dessus).

En outre, des essences exogènes voire exotiques sont bien souvent plantées. Le public réclame généralement cette diversité pour des raisons esthétiques, liées à notre culture du jardin ou du parc parfaitement agencé et entretenu.

Cette approche méconnaît la nature fonctionnelle des haies mais peut se comprendre et se défendre, notamment en milieu urbain où règnent sans partage des milieux minéralisés. Il est d'ailleurs de mieux en mieux admis que les arbres et arbustes apportent de l'ombre, de la fraîcheur et **du bien-être aux populations urbaines**.



*Haie plantée : cotoneaster, prunelier, cornouiller.
© F.BLANCHARD*

Les haies ainsi plantées présentent l'avantage d'être rapidement constituées, avec des plants déjà développés et harmonieux ; elles peuvent être planifiées, organisées selon un calendrier précis de travaux.

Pour autant, la reprise de ces plants est assez incertaine (il suffit de se promener dans les rues de nos villes pour s'en rendre compte) et l'élimination consciencieuse de toutes les adventices (appelées à tort « mauvaises herbes ») **empêche le retour de toute la microfaune nécessaire** à la survie des oiseaux urbains spécialistes. Est-il judicieux de dupliquer cette approche des haies urbaines pour déployer des haies dans nos campagnes ?

La force de la nature pour reconstituer des haies

Les bocages bourguignons, bretons ou normands sont constitués d'un réseau de haies souvent implantées sur des talus formant des **barrages naturels** qui facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol et procurent de l'ombre recherchée par le bétail. Ils sont différents bien que similaires car développés au fil des générations en laissant la végétation pousser naturellement le long des parcelles des champs cultivés.

C'est ainsi que des graines ont été apportées par la faune (on parle de zoochorie) et par le vent. Par exemple, les chênes sont issus de glands enterrés, cachés par les geais ou par les écureuils. Les prunelliers ou les églantiers ont été pour leur part « semés » par les merles, les grives ou les étourneaux dont les déjections contiennent des graines non digérées. Pour sa part, le vent déplace les graines de saules, d'érables, d'ormes, de frênes,

Toute cette végétation se développe partout où l'Homme n'intervient pas ou très peu, par exemple le long des voies ferrées ou des chemins mais aussi au pied des poteaux ou des pylônes électriques.

Cette capacité de régénération naturelle est remarquable y compris dans des régions comme la Beauce où l'agriculture intensive détruit toute forme indigène de vie susceptible de nuire à la culture de céréales. L'enchevêtrement de ces plantes en association avec la faune est le résultat improbable d'une extrême complexité que seule la Nature est en mesure de réaliser ; aucune intervention humaine ne pourra recréer de tels environnements qui s'adaptent continuellement.



Ronces dans une haie. © F.BLANCHARD



Haie le long d'une route. © F.BLANCHARD

En conclusion, la plantation de haies dans nos campagnes telle qu'elle est mise en œuvre actuellement est une **fausse-bonne idée** ; il conviendrait au contraire de **faire confiance à la nature pour créer des haies gratuites et ô combien efficaces pour défendre la biodiversité** de nos belles régions. La reconstitution de haies éparées à partir de végétaux locaux comblées progressivement par de la végétation spontanée semble raisonnable ; cette approche est d'ailleurs portée par certains parcs régionaux.

Sources :

L'Ecologiste n°61 – avril mai juin 2025

Film sur les haies projeté le 12 octobre 2025 au cinéma Le Conti L'Isle Adam : « Le village qui voulait replanter des haies »

Nos actions depuis le dernier bulletin

Février / Mars 2026

- Migration des Amphibiens ;
- Fréquence Grenouille ;
- Chantier mise en lumière de la Callune
- Opération Hérisson



Fête de la Nature à L'Isle-Adam. © IASEF.

Septembre 2026

- Forum des associations (L'Isle-Adam, Presles)



Forum de L'Isle-Adam. © IASEF.

Avril 2026

- Nettoyage de la Nature (L'Isle-Adam)



Crapaud Commun © AG ORBLIN.

Mai / juin 2026

- Fête de la Nature (L'Isle-Adam) ;
- Fête de la Forêt (Forêt de Montmorency)
- Instants Nature (Saint-Prix)



Conférence Chauve-Souris. © IASEF.

Toute l'année !

- Sorties Champignons
- Sorties Photos Macro

Août 2026

- Soirée Chauve-Souris (Frépillon)

Dans votre prochain bulletin ...



Les plantes ornementales invasives



Comment aider les animaux en détresse

Et d'autres infos Nature ...

Bulletin N°49

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : Stip.

Directrice de la publication : Catherine Allieux.

Rédaction : les membres du CA de IASEF, édité par IASEF.

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

8 rue Mellet - 95290 L'Isle-Adam - 07.71.17.73.91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Site : www.iasef.fr